Quarante-et-unième Année — N° 158 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 6 JUIN 1896

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING . . . Trois mois. . 12 fr. 50. . . Six mois . . 24 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continu jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis, à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 5 JUIN 1896

ENFIN !

Le groupe socialiste de la Chambre des députés, — ou du moins la majorité de ce groupe, — vient de nous rendre un grand service. Il a nettement défini ce qu'il convient d'entendre par « socialisme » et par « socialistes ».

Beaucoup de gens persistaient à condenser dans le mot « socialisme » un ensemble de réformes, de progrès, d'améliorations plus ou moins utiles au bien de la société; ils se disaient et se croyaient peut-être « socialistes », par ce seul fait qu'ils jugeaient défectueux l'état actuel, qu'ils désiraient sa tranformation et qu'ils aspiraient à l'avènement d'un régime où il y aurait plus de vérité, dans lequel la Justice sociale apparaîtrait plus lumineuse.

Il n'était pas rare de rencontrer de braves citoyens qui vous disaient : « Moi ! je suis socialiste avec Jésus-Christ, avec l'Evangile ». De très honnêtes ouvriers, — voire même des ouvriers allant à la messe, — ont voté tout récemment encore pour les collectivistes, en se disant : « Nous votons pour les ouvriers, nous votons pour nos intérêts, nous votons pour notre classe, nous votons pour nous ! »

Eh bien ! voici que la majorité du groupe socialiste parlementaire a proclamé, mercredi, que le socialisme ce n'est pas cela.

Le socialisme, disent ces députés, *c'est la substitution de la propriété sociale à la propriété capitalistique.*

En d'autres termes, le socialisme, c'est bien, comme nous l'avons toujours dit, l'Etat unique propriétaire, seul maître souverain de tout ce qui constitue la « propriété capitalistique », des terres et de tous les moyens de production; le socialisme, c'est bien l'abolition de la propriété personnelle quelle qu'elle soit; c'est l'Etat mettant la main sur la plus petite boutique comme sur la plus grande usine, sur le plus mince livret de Caisse d'épargne comme sur les plus gros titres de rente.

Est-ce assez clair, assez limpide, assez précis ?...

Et voudra-t-on une bonne fois cesser de nous appeler « socialistes chrétiens », nous autres qui aspirons à un état social où chaque citoyen aura son indépendance parce qu'il aura, par l'association, sa part dans les entreprises industrielles ou commerciales, et parce qu'il aura à lui, et bien à lui, sa maison, son champ que nul ne pourra lui enlever.

Cela, c'est tout le contraire du socialisme.

Le socialisme, défini par MM. Guesde et Jaurès, ne veut la propriété *pour personne* : nous, nous la voulons pour tout le monde.

La différence est donc bien tranchée.

Il y a un abîme entre les deux principes.

Le Principe païen de MM. Guesde et Jaurès c'est l'Etat seul maître, dominant ses millions de sujets-prolétaires, c'est le retour à l'esclavage antique.

Le Principe chrétien, celui qui triomphera, c'est le citoyen libre — libre parce qu'il aura sa part *personnelle* de propriété — et qu'il travaillera dans sa parfaite indépendance.

A l'Etat, unique producteur, unique patron, le principe chrétien oppose les *associations* des forces productives.

Et si l'on considère attentivement ce qui se passe sous nos yeux, on trouve que, dans tous les pays vraiment libres, c'est l'idée d'association qui l'emporte sur l'idée de l'Etat collectiviste.

Si, en France, nous sommes en retard sur les autres nations chrétiennes, sur les Etats-Unis, sur l'Angleterre, sur la Belgique, si le Collectivisme semble plus en progrès, plus menaçant chez nous qu'ailleurs, c'est que depuis trop longtemps l'initiative privée a été comprimée par l'Etat, par l'Etat-ancien régime, puis par l'Etat-Révolution. C'est qu'aussi, il faut bien le dire — et un grand homme d'Etat belge, M. Beernaert, le constatait trop justement, avant-hier, à Bruges, — le parti conservateur français n'a su opposer que des *négations* aux *affirmations* collectivistes. Ses chefs, divisés politiquement entr'eux, n'ont pas eu de programme social.

Et puis, disons-le, — parce que nous sommes arrivés à une époque où c'est du devoir de tout dire — chez les meilleurs, chez les catholiques, on n'a pas assez généralement compris que des temps nouveaux demandaient une application nouvelle des principes évangéliques. Là ou le Peuple parlait de *Justice*, on a répondu *Charité*.

A cause de cela, le malentendu s'est accru, et il en est arrivé au point formidable où nous le voyons.

Tout peut être sauvé encore, si nous savons dissiper ce malentendu et réaliser les sacrifices nécessaires dans les lois de l'Etat comme dans la vie privée de chacun de nous. Il faut faire notre profit de ce conseil que nous envoyait avant-hier, de l'autre côté de la frontière, l'illustre ministre catholique dont nous écrivions le nom tout à l'heure :

« Pour constituer une barrière efficace contre » la révolution qui gronde autour de nous, il faut » non pas nous renfermer dans un esprit de con» servation aveugle et immobile, mais pratiquer » une politique généreuse et sagement progres» sive; il nous faut tenir compte de tous les griefs » fondés et les rechercher pour y porter remède » avec la sincère préoccupation du bien de tous, » et spécialement des moindres, des plus humbles. » Il n'est pas de pires conservateurs que ceux » qui, par timidité ou par routine, prétendent ne » changer jamais. Tout ce qui est, tout ce qui vit » passe et se modifie, comme nous passons nous» mêmes, et ce serait aveuglement ou folie que de » prétendre se soustraire à cette loi de nature. »

ALFRED REBOUX.

LE CONGRÈS DU SYNDICAT OUVRIER DES CHEMINS DE FER

Paris, 4 juin. — Ce matin a eu lieu à la Maison du Peuple, de la rue Banagny, la première séance du 7e congrès national des employés et ouvriers de chemins de fer, appartenant au syndicat Guérard. 110 délégués sont présents.

Les délégués procèdent tout d'abord à la nomination de la commission, qui aura à vérifier les pouvoirs des délégués. Puis, on leur distribue un travail dû au conseil d'administration, relatif aux travaux de la commission d'arbitrage.

Il paraît que cette étude donnera lieu à de nombreuses critiques de la part des délégués, car les résultats obtenus sont loin d'être brillants. En effet, sur 59 procès engagés par le syndicat, 30 ont été perdus, et, parmi ces derniers, il y en a eu de très onéreux pour la caisse syndicale.

Les employés non syndiqués, pris violemment à partie par l'organe du syndicat, ont obtenu 1000 à 2000 francs de dommages et intérêts, alors que les procès intentés par le syndicat, contre divers journaux qui l'avaient attaqué ont été perdus par lui.

En résumé, le syndicat avait engagé 93 procès : 30 ont été arrangés à l'amiable, 21 ont été gagnés, 8 ont été l'objet de transactions, et 30 ont été perdus.

La deuxième séance a commencé à deux heures ; cette séance a été consacrée à la vérification des pouvoirs des délégués départementaux.

La discussion a été fort animée, car, pour le sixième congrès, les frais de déplacement des délégués ne sont plus à la charge des sections, mais bien payés par le Comité central du syndicat.

Cette innovation a soulevé des difficultés, certaines sections n'ayant pas encore, à l'heure actuelle, versé une somme suffisante pour couvrir les frais de leurs délégués.

Ce congrès doit se continuer jusqu'au 7 juin. Parmi les questions qu'il discutera, citons celle de l'acquisition d'actions permettant aux employés de chemins de fer de se faire représenter dans les réunions d'actionnaires des compagnies.

Il faut noter aussi la réponse au Sénat que se propose de faire ce congrès, à propos du projet Merlin-Trarieux.

Les membres du syndicat Guérard sont restés fidèles à leur programme de la grève générale; mais, afin d'affirmer leur patriotisme, plusieurs proposent que le comité central de la grève, si jamais celle-ci éclatait, soit en communication permanente avec le ministère de la guerre ; la reprise du travail serait alors faite sur un signe du ministre.

Il est probable que M. Guérard lui-même ne prendra pas ce projet au sérieux.

La prochaine séance est renvoyée à demain, à huit heures et demie.

L'ALLOCUTION DE Mgr MATTHIEU à la Première Communion du duc de Montpensier

Au Ministère

Paris, 4 juin. — C'est à tort que l'on a annoncé que le Ministre de l'Intérieur avait fait ouvrir une enquête sur les paroles prononcées par Mgr Matthieu à la première communion du duc de Montpensier. Il est faux aussi que le préfet ait demandé la fermeture de la chapelle où l'allocution a été prononcée.

Une interpellation

M. Gustave Rivet posera, samedi, au cours de la séance de la Chambre, une question au sujet des paroles prononcées par l'évêque d'Angers à l'occasion de la première communion du duc de Montpensier.

M. Rivet est dans la circonstance, assure-t-on, le porte-parole du groupe radical-socialiste, qui a délibéré cette après-midi sur cette question.

Une lettre de Mgr Matthieu aux « Débats »

Mgr Matthieu envoie au directeur du *Journal des Débats* une lettre dans laquelle, après avoir dit que la politique avait été absolument exclue de la cérémonie elle-même et de son allocution, il ajoute :

« Rappeler que le jeune prince est orphelin, qu'il appartient à la plus illustre famille de l'Europe, que M. le comte de Paris a montré de la dignité dans sa vie et du courage devant la mort, que M. le duc de Chartres s'est bien battu sous le nom de Robert le Fort, invoquer saint Louis, saint Ferdinand et la reine Marie-Amélie, pour obtenir que leur petit-fils pratique leurs vertus, en quoi cela touche-t-il à la politique ?

» N'est-ce pas seulement un hommage qui semblait imposé par la circonstance ? Me trompé-je en me souvenant que, tout dernièrement, le maire républicain d'un arrondissement de Paris se montrait aussi poli que moi envers la famille royale ?

» Dans une région où la République est contestée, il me semble qu'on lui rendrait plutôt service, en montrant qu'elle n'interdit pas la courtoisie, même à l'égard des princes et des princesses. Il doit être permis à un évêque de louer, un jour de première communion, un mort illustre, sa veuve et son fils de onze ans, qui ne menace en rien nos institutions.

» Tous ceux qui me connaissent savent, d'ailleurs, que j'ai toujours été entièrement dévoué aux idées comme à la personne du Souverain Pontife. Aucune de mes paroles n'y a jamais contredit. »

Une enquête

Paris, 4 juin. — Contrairement à un bruit que nous vous avons transmis, divers journaux annoncent que M. Rambaud enquête sur le discours de Mgr Matthieu, évêque d'Angers.

LE DUEL BORRERO MARTINEZ CAMPOS

Madrid, 4 juin. — Voici de nouveaux détails sur le duel du maréchal Martinez Campos et le général Borrero.

Ce dernier commandant du 6e corps (Burgos), se fit remarquer par son hostilité à la politique du maréchal à Cuba. Il était parvenu à se faire élire sénateur de la province de Caceres de façon à pouvoir prendre part aux débats contre le maréchal et le général Calleja.

Pour prévenir l'intervention du maréchal dans les débats qui vont avoir lieu au Sénat, le général Borrero vint à Madrid et adressa une lettre insultante et très agressive au vieux maréchal. « Je me tiens à la disposition de votre Excellence, disait-il en terminant, avec une paire de pistolets et me propose de faire avec vous ce que les insurgés cubains ne parvinrent pas à faire au combat de Peralejo. »

Une rencontre devint inévitable. Elle devait avoir lieu dans la villa Olea, sur le boulevard Castellana. Les deux adversaires étaient déjà en présence, quand tout à coup le capitaine général de Madrid, le maréchal prince de Rivera, se présenta au nom du ministre de la guerre pour empêcher le duel.

Les deux adversaires reçurent l'ordre de se rendre chacun à son domicile et d'y garder les arrêts.

On croit que le ministre de la guerre prendra une mesure très rigoureuse contre le général Borrero pour empêcher à l'avenir tout scandale militaire.

Cet incident a profondément ému la reine régente.

La catastrophe de Rochebelle

L'EXPLOSION DE GRISOU. — 24 MORTS

C'est mardi, à 4 heures 1/2, et non à 6 heures, comme l'avaient annoncé les premières dépêches, que l'acide carbonique disloquant les galeries, ensevelit les malheureux mineurs du puits Fontanes, aux mines de Rochebelle, faubourg d'Alais (Gard), mines qui ont pour directeur M. de Place.

En 1885, à ce même puits, l'acide carbonique qui, au contraire du grisou, n'annonce pas sa présence par des marques suffisamment reconnaissables, avait causé un accident semblable qui avait amené la mort de cinq mineurs.

Depuis plusieurs jours, l'acide carbonique paraissait en plus grande quantité et la Compagnie, malgré toutes les précautions qu'elle avait prises, télégraphe, téléphone, avertisseurs, etc., n'était pas sans crainte et il était question d'abandonner l'exploitation de ce puits.

Heureusement, les avertisseurs prévinrent les mineurs des autres galeries qui purent échapper ainsi au désastre.

Le sauvetage

Le sauvetage fut très difficile, car l'acide carbonique avait tout envahi.

Enfin les plus courageux, ingénieurs et maîtres, mineurs en tête, descendirent et arrivèrent à la galerie éprouvée.

Aux premiers pas, des cadavres jonchaient le sol. Ils furent remontés aussitôt par une sortie adjacente.

Quelques mineurs échappés au désastre étaient sortis au jour, mais ahuris, les yeux démesurément ouverts, les gestes fous, dénotant l'état cérébral dans lequel les a jetés l'épouvantable danger auquel ils viennent d'échapper.

A 11 heures du soir, 24 corps jonchaient les bureaux de la Compagnie.

La plus jeune des victimes a 22 ans; la plus âgée a 54 ans.

Celui-ci a eu dix-neuf enfants. Sept sont encore des bambins et restent à la maison, et sa femme est enceinte. Cet autre est un jeune homme, marié depuis huit jours. A côté de lui, un ouvrier qui travaillait au puits Descours, à trois kilomètres de là. Il avait demandé et obtenu son changement au puits Fontanes. Il travaillait pour la première fois à ce chantier. Celui-là, replié sur lui-même, — on n'a pu arriver à redresser son corps, — avait depuis un moment achevé sa tâche et remontait au jour.

« Attends-moi, lui avait dit en passant un camarade. — Volontiers, avait-il répondu. »

Et il s'était assis là, attendant la mort, qui, quelques instants après l'emportait avec son camarade.

L'identité des victimes. — Scènes émouvantes

Aussitôt qu'un mineur est reconnu, ce sont des scènes de désespoir indescriptibles.

Une jeune fille est là adossée à un mur depuis l'aube du jour.

Elle ne pleure pas, elle ne crie pas; mais elle n'a pas fait un mouvement depuis qu'elle a appris la mort de son malheureux père, qui, avec elle, soutenait ses jeunes frères, auxquels elle sert de mère.

Une anecdote d'une amère ironie : Hier, après-midi, à la rentrée au puits, à 1 heure, deux mineurs du niveau 425 se prirent de querelle pour un motif futile et en vinrent aux mains. Pour les punir, leur chef leur défendit d'aller travailler ensemble. Ils s'en allèrent donc chez eux. Ces deux mineurs faisaient partie du poste qui a été le plus éprouvé. Ils doivent donc à leur dispute d'avoir eu la vie sauve.

Les funérailles

Alais, 4 juin. — Les obsèques des victimes de la catastrophe de Rochebelle ont eu lieu aujourd'hui à deux heures, au milieu d'une assistance considérable et recueillie.

Derrière les cercueils marchaient MM. Turrel, ministre, représentant le gouvernement; le commandant Humbert de la maison militaire du président de la République; le général Caze, Guillain, directeur des mines, le préfet du Gard, le sous-préfet d'Alais, Malzac, député, le conseil municipal d'Alais, ayant à sa tête M. Duramel, maire et député, la plupart des ingénieurs du bassin houiller, de nombreuses délégations, etc., etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Martin, commune d'où dépend le puits Fontane.

Des discours ont été prononcés sur les tombes.

Le ministre rentrera ce soir à Nîmes, pour revenir à Alais demain matin, commencer son enquête sur les lieux mêmes du sinistre.

Alais, 4 juin. — On peut évaluer à plus de 15,000 le nombre des personnes qui assistaient aux obsèques des victimes du puits Fontanes.

En tête du cortège marchaient les enfants des écoles porteurs de nombreuses couronnes ; leurs rangs sont par échelons coupés par des draps d'honneur. Les cercueils étaient tous portés les uns derrière les autres. Le cortège a eu de la peine à fendre la foule compacte, difficilement maintenue par le service d'ordre.

Dans l'église, la musique de la Compagnie de Rochebelle, joue des marches funèbres, tandis que pénètrent les cercueils, derrière lesquels marchent les familles.

Les personnages officiels assistaient dans le chœur à l'office religieux qui a été célébré par le vicaire-général.

A trois heures et demie, l'office religieux est terminé.

A ce moment se produit un petit incident. Les dix-neuf cercueils des mineurs catholiques doivent être réunis après l'office, aux cinq cercueils des mineurs protestants et c'est sur la place même de l'église que devait être prononcé le discours ministériel ; mais les familles protestantes ayant prétendu que la cérémonie catholique était trop longue, n'avaient pas voulu attendre davantage, sous un soleil de plomb, et malgré l'intervention du pasteur, les cinq cercueils venaient d'être enlevés lorsque le ministre est sorti de l'église.

M. Turrel estima, dans ces conditions, qu'il ne pouvait parler sur la place, et le cortège se forma pour se rendre au cimetière catholique.

On passe devant quelques maisons appartenant aux familles des victimes; des sanglots, des cris déchirants s'en échappent; derrière les volets, on aperçoit les figures convulsées par la douleur. L'impression est poignante.

Au cimetière catholique, M. Turrel a prononcé le discours suivant :

« Comment traduire les sentiments que nous éprouvons ! Il y a là comme une fatalité terrible qui nous domine, qui nous étreint, et contre laquelle restent impuissantes toutes les bonnes volontés, tous les dévouements.

» Aussi bien, messieurs, sont-ce ces travailleurs qui sont le plus à plaindre ; ils quittent la vie, drapés dans leur sacrifice, dans un linceul de gloire et d'immortalité ; ils sont morts, ils sont tombés dans cette lutte journalière pour la vie, comme le soldat, les armes à la main. Gloire et honneur à eux !

» Au nom de la démocratie, qui pleure en ce moment les plus aimés de ses enfants, au nom du gouvernement républicain de ce pays, [illegible] un adieu suprême à ces victimes. »

Du cimetière catholique, le ministre passe au cimetière protestant :

« Le gouvernement républicain, dit-il, respecte toutes les religions et leur accorde une égale sympathie.

» Je garde pour moi la douleur, car je veux vous apporter autre chose que des consolations éphémères. Dès mon retour à Paris, je ferai appel au cœur du Parlement : les Chambres accorderont, je n'en doute pas, les crédits nécessaires pour soulager tant d'infortunés. »

Alais, 4 juin. — Les premiers résultats de l'enquête ordonnée sur les causes de la catastrophe du puits Fontanes confirment que l'accident est bien dû à un dégagement d'acide carbonique.

Ce dégagement a été presque certainement causé par un coup de mine qui a déterminé la rupture d'une « poche » où l'acide carbonique s'était emmagasiné en grande quantité et sous une pression énorme.

L'explosion a tout brisé dans la galerie où elle s'est produite, tuant ou asphyxiant les 24 ouvriers qui s'y trouvaient, 23 ouvriers sont morts sur le coup, car on les a retrouvés tenant en mains leurs outils.

Le dernier a dû beaucoup souffrir : avant d'expirer il s'est crevé un œil et affreusement mutilé.

Le dégagement d'acide carbonique a été considérable; trois heures après l'explosion il était encore de 3 mètres cubes à la seconde.

Le rendement en charbon de cette galerie avait été reconnu insuffisant, et l'ordre avait été donné d'y abandonner les travaux d'extraction.

L'explosion a eu pour conséquence de faire découvrir derrière un quartier de roche, brisé par l'explosion, un nouveau filon dont la richesse paraît très grande.

Sur les 24 mineurs morts, 17 étaient mariés; ils laissent 32 orphelins.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN BELGIQUE

Chez les libéraux bruxellois. — A Anvers. — Les socialistes luttent presque partout. — A Verviers : dissensions chez les socialistes.

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 4 juin. — La Ligue libérale (libéraux modérés) de Bruxelles, s'est réunie hier pour s'occuper du choix de ses candidats. Les candidatures présentées ne sont encore que provisoires. La liste définitive sera arrêtée dans une réunion que la Ligue tiendra samedi.

***

A Anvers, les libéraux sont dans un grand désarroi. Les divers groupes du parti tiennent réunion sur réunion, sans parvenir à former une liste. Il avait d'abord été question que les libéraux luttassent avec une liste incomplète. Mais ils s'efforcent maintenant de trouver le moyen de ne pas se présenter aux élections en faisant si mauvaise figure.

Les divers groupes de ce que l'on appelle à Anvers le Meeting, sorte de Fédération comprenant toutes les nuances du parti conservateur, se réuniront à la fin de la semaine dans leurs locaux respectifs pour désigner chacun leurs candidats appelés à figurer sur la liste commune. La plupart des députés sortants, peut-être tous même, seront de nouveau sur les rangs.

Les socialistes vont aussi, pour la première fois à Anvers, présenter une liste complète. Précédemment ils étaient divisés en deux groupes qui ne s'accordaient pas. L'entente est maintenant faite entre eux.

***

Les socialistes vont d'ailleurs, présenter des candidats partout, sauf dans quatre ou cinq arrondissements peut-être, notamment ceux de Marche et de Virton, où ils trouvent qu'il vaut mieux ne pas gêner l'action des candidats « anticléricaux », ceux-ci étant d'un radicalisme assez avancé pour les satisfaire.

A Marche, M. Hanrez, ex-député radical de Bruxelles, mène une campagne ardente contre le député sortant, qui est notre jeune ministre des affaires étrangères, M. de Favereau.

A Virton, le candidat anti-clérical est le député sortant, M. Lorand, le leader bien connu du radicalisme bruxellois et belge. Il a pour compétiteur M. le comte de Briey, ancien député catholique.

***

A Verviers, où il n'y a pas d'élection législative, il y aura, comme dans tous les cantons, des élections provinciales. En prévision de la date, d'abord fixée au 25 juillet et depuis reculée au 5 octobre, de ces élections, les socialistes ont déjà pris leurs résolutions quant aux candidats qu'ils présenteront.

Elles ont fait une fois de plus éclater les divisions qui règnent là parmi les révolutionnaires.

Il y a antagonisme entre la Fédération socialiste d'arrondissement et le club local de Verviers. Dans un congrès qu'elle avait organisé il y a quelque temps, la Fédération avait lancé l'excommunication majeure contre le principal chef du Club verviétois. Les groupes dont ce « compagnon » faisait partie refusèrent de donner suite au décret de proscription, gardèrent l'excommunié à leur tête et, usant de représailles, chassèrent la Fédération du local de la Maison du Peuple qui leur appartient. Tout lien fut dès lors rompu entre le Club local et la Fédération, et, à l'élection provinciale, l'un et l'autre présentera une liste complète.

Ce qui pourrait fort bien avoir pour conséquence qu'aucune des deux listes socialistes ne passera, et que, sur le terrain provincial, Verviers sera arraché aux socialistes.

Peut-être même cette querelle intestine pourrait elle avoir un retentissement heureux aux élections législatives qui auront lieu à Verviers dans deux ans. C'est, en effet, aux députés socialistes, tout puissants à la Fédération, qu'en veut surtout la Maison du Peuple.

La récente grève des tisserands a aussi contribué à gâter la situation des socialistes à Verviers.

Après plusieurs semaines de résistance, les ouvriers ont, on le sait, repris le travail aux conditions ordinaires. La grève où quelques meneurs les ont entraîné n'a donc eu d'autre résultat que d'augmenter leur misère. Et aujourd'hui il y a, parmi les ouvriers, beaucoup d'irritation contre ces meneurs; de violentes querelles ont éclaté au sein des syndicats, et plusieurs de ceux-ci sont plus ou moins en dislocation.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 4 juin

Présidence de M. Henri BRISSON, président

La séance est ouverte à deux heures.

Le dépôt du budget

M. COCHERY, ministre des finances, dépose sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour 1897.

Le dépôt de ce projet qui, on le sait, comporte la suppression des contribution personnelle, mobilière, et des portes et des fenêtres, et l'établissement d'un impôt sur le revenu, est salué par les bravos ironiques de l'extrême gauche.

L'ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

Interpellation Renou

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu de M. Renou une demande d'interpellation sur les mesures de police prises, dans divers cimetières, les 25 et 31 mai dernier.

M. BARTHOU, ministre de l'intérieur. — Je suis aux ordres de la Chambre.

Cris. — Tout de suite.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. RENOU commence d'une voix mal assurée, au milieu de l'indifférence presque générale :

Les manifestations qui se reproduisent chaque année, dit-il, ont pour but d'honorer des hommes qui ont sacrifié leur vie pour la République. (Exclamations au centre).

On oublie trop que les manifestants sont des électeurs; ils ont dû, cette année, défiler entre une double haie d'agents. Est ce digne d'un régime libéral ?

Tout s'est passé dans le plus grand ordre. Ainsi on n'est plus libre d'honorer ses morts ? L'amnistie a dû s'étendre cependant aux victimes de 1871, (Applaudissements à l'extrême gauche.) et le citoyen Avez, lui, n'a pas pris part à la Commune. Pourquoi lorsqu'on a voulu rendre visite à sa tombe, la police est-elle intervenue à coups de pied et de poing ?

Toutefois, il y avait des agents en bourgeois, des individus bien connus des socialistes qui ont dû les exclure autrefois de leurs réunions. (Très bien à l'extrême gauche.)

Il est temps, qu'en République, on ait le droit de manifester en paix, et que le culte des morts soit sauvegardé. (Quelques applaudissements.)

M. BARTHOU, ministre de l'intérieur. — Assurément la propagande des idées appartient à tous les citoyens, mais à condition qu'elle respecte les lois du pays.

INCIDENT

M. Renou s'est mépris à la signification de l'amnistie. En la votant, le Parlement s'est proposé l'oubli d'une date fatale, mais non la glorification des crimes commis (Vifs applaudissements au centre. — Protestations violentes à l'extrême gauche).

Les socialistes et les anciens communards, debout, apostrophent avec fureur le ministre.

M. CLOVIS HUGUES. — C'est une honte. Les assassins étaient de votre côté.

Cris au centre : A l'ordre ! à l'ordre !

M. FABEROT. — Vive la Commune !

Le président agite éperdument sa sonnette et cherche à dominer le tumulte. Il parvient enfin à se faire entendre.

Je ne souffrirai pas dit-il, qu'on fasse ici l'apologie de la Commune. (Applaudissements au centre).

M. RENOU. — La Commune vaut bien le Deux-Décembre.

M. CHAUVIN. — Sans la Commune, vous ne seriez pas ici.

Cependant l'agitation se calme peu à peu, et M. Barthou peut poursuivre.

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — M. Clovis Hugues, qui avait annoncé son intention d'interpeller sur le même sujet que M. Renou, y a renoncé. Depuis, il a, en effet, loyalement reconnu que le gouvernement s'était seulement appliqué à faire respecter l'ordre et la loi. (Très bien au centre).

M. Renou lui-même a déclaré tout à l'heure que tout s'était passé dans le plus grand calme au Père-Lachaise et au cimetière Montparnasse. La *Petite République* l'a constaté. Quant à ce qui se serait produit sur la tombe de M. Avez, l'orateur n'a cité aucun fait précis.

La *Chambre reconnaîtra que le gouvernement a bien* agi et n'a eu d'autre souci que d'assurer l'ordre et de faire respecter la loi.

M. FABEROT. — Il s'agit de savoir si oui ou non, on respectera les morts tombés sur les champs de bataille. La Commune a été faite par le peuple de Paris quand les royalistes, les bonapartistes, aussi bien que les opportunistes ont entravé l'évolution de la République. (Appl. à l'extrême gauche).

Le peuple avait alors avec lui tous les commerçants. (Exclamations et rires). C'est la Commune de 1871 qui a sauvé l'oubli de nos libertés et donné naissance à la République actuelle. (Mouvements divers).

M. LE PRÉSIDENT. — La Commune était une insurrec-

BOURSE DE PARIS DU 5 JUIN 1896

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Clôtur.		Ouvert	Pr. clôt
101 70	3 0/0 comptant	101 50	101 15
101 85	3 0/0 terme	101 02	101 02
100 10	3 0/0 Amort. compt	100 25	100 30
100 35	3 0/0 » terme	100 35	100 40
104 65	3 1/2 comptant	104 75	104 80
104 80	3 1/2 terme	104 85	104 90
.. ..	Emprunt Tonkin	93 ..	.. ..
.. ..	Argentins	422 50	430 ..
.. ..	Autriche	104 25	.. ..
.. ..	Brésil	24 ..	24 25
105 75	Chine 4 0/0	105 30	.. ..
103 10	Egypte unifiée	103 50	103 40
67 50	Espagne extér. compt	67 ..	66 50
64 50	» terme	64 85	64 50
90 90	Italien 5 0/0 comptant	89 45	89 25
89 10	» terme	89 30	89 ..
105 15	Hongrois 4 0/0	105 ..	105 10
.. ..	Portugais 3 0/0 compt	26 80	.. ..
.. ..	» terme	21 35	21 35
.. ..	Turc (série D) terme	103 ..	.. ..
94 15	Russe 4 0/0 1889	94 50	.. ..
.. ..	» 3 0/0 1891	.. ..	.. ..
.. ..	» 4 0/0 1893	100 45	100 50
100 35	» 3 1/2 1894	.. ..	.. ..

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER

(Cours au comptant)

Pr. cl.	VILLE DE PARIS	CRÉDIT FONCIER		Clôt.	Pr. cl.		Clôt.
70 ..	Bons 1887		.. ..	473 ..		Ardennes	465 ..
63 ..	» 1888		63 ..	472 25		Est 3 0/0 anc.	469 50
508 ..	Commun. 1879		502 50	469 ..		» nouv.	483 ..
503 ..	» 1880		508 ..	480 ..		Orléans 3 0/0 anc	.. ..
399 ..	» 1891		399 25	479 ..		» nouv.	475 75
508 ..	» 1892		509 ..	471 ..		Orléans 3 0/0 a.	472 25
408 50	Foncières	1877	403 ..	475 ..		» n.	.. ..
500 ..	»	1879	496 50	471 ..		Orléans 2 1/2 0/0	410 ..
488 50	»	1883	490 50	476 ..		Ouest 3 0/0 anc.	474 ..
409 ..	»	1885	485 50	470 25		» nouv.	470 25
401 25	»	5e 1885	401 25	438 ..		P.-L.-M. fus. a.	435 ..
479 50	F. 90 fr. p.	1895	478 75	446 ..		» fus. n.	446 ..
635 ..	Obl. 1855-60 3 0/0		.. ..	108 ..		Sud de France	103 50
577 ..	»	1863	3 0/0 575 ..	411 ..		Econom. 3 0/0	413 ..
485 ..	»	1869	3 0/0 483 ..	124 ..		Ville Lyon 1880	124 ..
426 ..	»	1871	3 0/0 425 50	.. ..		Marseille 1877	520 ..
579 ..	»	1875	4 0/0 578 50	.. ..		Bordeaux 3 0/0	.. ..
579 ..	»	1876	4 0/0 570 75	497 ..		» 1881	497 25
418 ..	»	1886	3 0/0 419 75	.. ..		Montpellier 1894	.. ..
106 50	»	»	1/4 106 50	.. ..		Dette Tunis	.. ..
383 25	»	1892	2 1/2 383 75	.. ..			
97 ..	»	»	1/4 97 75	.. ..			

Mines d'or et Compagnies d'exploration

A LONDRES					
Anglo fr...	5 1/2	Rand Mines	31 ./.	Geldenhuis	415. ./.
City Sub.	4 5/8	Salisbury	4 1/4	Buffelsdoorn	75. ./.
Crown Ref.	12 1/8	Treasury	.. ./.	Langlaagte	453. ./.
Goldfields	13 1/16	Van Ryn	8 7/8	Sheba	38. ./.
H. Nourse	.. ./.	Village	6 5/8	Fraser-Ryan	53. ./.
Heriot	9 3/4	Wemmer	9 ./.	Chartered	109. ./.
Jubilee	.. ./.	Wolhuter	7 1/2	Randfontein	85. ./.
Jumpers	.. ./.	A PARIS		East-Rand	206. ./.
Modderfon	3 5/8	Robinson	341 ..	Robin. Bank	61. ./.
Moddertfon	6 1/8	Ferreira	525. ./.	London Paris	32. ./.
Frimrose	6 1/8	Sumner	575. ./.	Monte Rosa	19. ./.

BOURSE DE LILLE DU 5 JUIN 1896

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 69, r. 100	.. ..	1 8 ..	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	.. ..	501 ..	Bains Lillois	.. ..	500 ..
» 68, r. 500	.. ..	513 ..	Union lin. N.	.. ..	140 ..
» 77, r. 500	.. ..	505 ..	Gaz de Wazem	.. ..	525 ..
» 84, r. 400	.. ..	404 ..	Ch. d. fer Econ.	.. ..	495 75
» 88, 1/4	.. ..	405 ..	Denain Anzin	.. ..	529 ..
» 87, r. 400	.. ..	404 ..	Cambrésis	.. ..	312 50
» 93, r. 500	.. ..	507 ..	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1860	.. ..	14 ..	Anzin, 100 d.	4130	4150 ..
Roubaix 1893	.. ..	505 ..	Blanzy	.. ..	1000 ..
Amiens	.. ..	115 ..	Bruay	.. ..	20700 ..
Dép. du Nord	.. ..	107 50	Bully-Grenay	.. ..	2360 ..
Tourcoing 1878	.. ..	510 ..	Campagnac	.. ..	860 ..
Armentièr. 86	.. ..	808 ..	Carvin	1020 ..	1060 ..
Douai, libérée	.. ..	508 25	Courrières, 100	4180 ..	4150 ..
Valenciennes	.. ..	520 ..	Crespin	.. ..	50 ..
Verley, Decr.	.. ..	1300 ..	Douchy	.. ..	840 ..
C. Platel et Cie	.. ..	300 ..	Dourges	.. ..	5700 ..
Crédit d. Nord	.. ..	525 ..	Drocourt 1re s.	.. ..	4950 ..
H. Devilder	.. ..	1180 ..	Escarpelle	.. ..	3175 ..
Banq. rén. Nord	.. ..	500 ..	Epinac	.. ..	600 ..
Ce Réc. Roub.	.. ..	148 25	Ferfay	.. ..	415 ..
Gaz de Wazem	.. ..	480 ..	Albi	.. ..	871 ..
Le Nord, ass.	.. ..	2800 ..	Lens	.. ..	37500 ..
Union g. Nord	.. ..	458 ..	Lens (100e)	.. ..	260 ..
St-Saut. Arras	.. ..	200 ..	Liévin	.. ..	1150 ..
Un. lin. Nord	.. ..	140 ..